

04/10/2017 : Perturbateurs endocriniens : « un vote irresponsable » – Françoise Grossetête (LR, PPE, Fr)

« Cela fait 8 ans que nous nous battons pour la mise en œuvre de critères d'identification des perturbateurs endocriniens. La proposition de la Commission, bien qu'imparfaite, permettait à l'Union européenne d'être, une fois de plus, à l'avant garde en matière de protection de la santé et de l'environnement. Ce vote est irresponsable » ont jugé Françoise Grossetête et Angélique Delahaye, membres de la commission de l'Environnement et de la Santé, alors que le Parlement européen a rejeté aujourd'hui les critères proposés par la Commission.

« C'est un saut dans l'inconnu. Le veto du Parlement va obliger la Commission à revoir sa copie et à s'engager dans de nouvelles négociations interminables avec les États membres. La mise en œuvre de critères ambitieux sera de nouveau retardée » ont-elles expliqué, regrettant que *« des arguments purement juridiques aient primé sur la nécessité de protéger la santé de nos concitoyens »*.

À ceux qui estiment que le compromis n'allait pas encore assez loin, les deux eurodéputées répondent : *« Après des mois de tergiversations, il convient avant tout d'être pragmatiques. Ces critères ont au moins le mérite d'exister et seraient une base permettant à l'Europe de se doter d'une des législations les plus strictes au monde en matière de contrôle des perturbateurs endocriniens. »*